



PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
BUREAU DES ÉLECTIONS

Arrêté PREF2B/DRCT/BE/N°15 en date du 26 août 2016 portant institution des bureaux de vote pour les communes du département de la Haute-Corse, n'ayant qu'un seul bureau de vote

**Le Préfet de la Haute-Corse,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment les articles L 17 et R 40 ;

Vu l'arrêté préfectoral PREF2B/SG/BCIC/N°1 en date du 5 février 2016 portant délégation de signature de Monsieur Dominique SCHUFFENECKER, Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Corse ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014241-0039 en date du 29 août 2014 portant institution des bureaux de vote pour les communes du département de la Haute-Corse, n'ayant qu'un seul bureau de vote ;

Vu les demandes de modifications présentées par les Maires de SAN GIULIANO et DE SANTA LUCIA DI MORIANI, ainsi que la demande de création d'un 2ème bureau de vote présentée par le Maire de SAINT -FLORENT ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

A R R Ê T E

Article 1 : Il est institué dans les communes figurant dans la liste ci-après un seul bureau de vote dont le siège est situé à l'adresse indiquée en face du nom de la commune :

CANTON N°5 : BIGUGLIA-NEBBIO

BARBAGGIO	: mairie
MURATO	: mairie
OLETTA	: groupe scolaire
OLMETA DI TUDA	: mairie
PIEVE	: groupe scolaire - maison commune
POGGIO D'OLETTA	: mairie
RAPALE	: mairie
RUTALI	: mairie
SAN GAVINO DI TENDA	: bâtiment communal
SANTO PIETRO DI TENDA	: bâtiment communal - hameau du Corsu
SORIO	: mairie (ancienne école)
VALLECALLE	: mairie

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de BIGUGLIA.

CANTON N°6 : BORGO

VIGNALE	: mairie
---------	----------

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de BORGO.

CANTON N°7 : CALVI

ALGAJOLA	: mairie
AREGNO	: mairie
AVAPESSA	: mairie
CATERI	: mairie
GALERIA	: mairie
LAVATOGGIO	: salle polyvalente village descente «la croix»
LUMIO	: rez-de-chaussée Hôtel de Ville
MANSO	: mairie
MONCALE	: mairie
SANT'ANTONINO	: mairie - salle polyvalente
ZILIA	: bâtiment communal (rez-de-chaussée)

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de CALVI.

CANTON N°8 : CAP CORSE

BARRETTALI	: confrérie (hameau de Chiesa)
CAGNANO	: bâtiment communal à Ortale
CANARI	: mairie
CENTURI	: nouvelle mairie située sur le port
ERSA	: mairie
FARINOLE	: mairie - salle polyvalente
LURI	: salle de grande section maternelle - nouvelle école primaire
MERIA	: mairie
MORSIGLIA	: mairie
NONZA	: mairie
OGLIASTRO	: mairie (Albo)
OLCANI	: école
OLMETA DI CAPOCORSO	: salle de classe désaffectée
PATRIMONIO	: salle polyvalente - bâtiment communal
PIETRACORBARA	: cantine scolaire située à l'arrière de la maison communale du hameau d'Oreta
PINO	: ancienne confrérie de Pino - Place de l'église
SISCO	: salle polyvalente du groupe scolaire
TOMINO	: mairie

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de SAN MARTINO DI LOTA.

CANTON N°9 : CASINCA-FIUMALTO

CASABIANCA	: mairie
CASALTA	: mairie
CASTELLARE DI CASINCA	: bâtiment administratif, place Sainte Marguerite
CROCE	: maison du temps libre
FICAJA	: mairie
GIOCATOJO	: ancienne école désaffectée
LA PORTA	: mairie - salle des mariages
LORETO DI CASINCA	: bâtiment communal (rez-de-chaussée école élémentaire)
PERO CASEVECCHIE	: mairie - salle des fêtes

PIANO	: mairie
POGGIO MARINACCIO	: mairie - hameau de Poggio
POLVEROSO	: mairie
PORRI	: mairie, salle polyvalente attenante à la mairie
PRUNO	: mairie
QUERCITELLO	: salle de mairie - bâtiment communal
SAN DAMIANO	: maison communale (place de l'église)
SAN GAVINO D'AMPUGNANI	: mairie rez-de-chaussée du bâtiment communal
SCATA	: mairie
SILVARECCIO	: mairie

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de PENTA DI CASINCA.

CANTON N°10 : CASTAGNICCIA

CAMPANA	: mairie
CANALE DI VERDE	: mairie
CARCHETO-BRUSTICO	: mairie
CARPINETO	: mairie
CHIATRA	: mairie
FELCE	: mairie
MONACCIA D'OREZZA	: mairie
NOCARIO	: mairie - lieu dit "Saint-Michel"
NOVALE	: mairie - école désaffectée
ORTALE	: mairie
PARATA	: mairie
PERELLI	: école communale
PIAZZALI	: maison Mattéacci
PIAZZOLE	: maison communale
PIED'OREZZA	: mairie
PIEDICROCE	: mairie
PIEDIPARTINO	: mairie
PIETRA DI VERDE	: mairie
PIETRICAGGIO	: maison communale
PIOBETTA	: mairie
POGGIO MEZZANA	: mairie annexe - lieu-dit Ponticchio - Sottane
RAPAGGIO	: mairie
SAN GIOVANNI DI MORIANI	: nouvelle mairie
SAN GIULIANO	: nouvelle mairie située à Alistro
SANT'ANDREA DI COTONE	: mairie
SANTA LUCIA DI MORIANI	: salle des fêtes de la mairie
SANTA REPARATA DI MORIANI	: mairie - Hameau de Penti
STAZZONA	: mairie
TARRANO	: mairie - route départementale 71, hameau Ortia
VALLE D'ALESANI	: mairie
VALLE D'OREZZA	: maison communale
VALLE DI CAMPOLORO	: maison communale - salle «Jean-Baptiste Folacci»
VELONE ORNETO	: salle des fêtes, rez-de-chaussée
VERDESE	: mairie

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de SAN NICOLAO

CANTON N°11 : CORTE

CASANOVA	: mairie
MURACCIOLE	: mairie
POGGIO DI VENACO	: nouvelle mairie, place Saint Roch
RIVENTOSA	: école
SANTO PIETRO DI VENACO	: bâtiment communal
VENACO	: école maternelle (rez-de-chaussée du bâtiment communal)
VIVARIO	: école mixte

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de CORTE

CANTON N°12 : FIUMORBO-CASTELLO

CHISA	: salle polyvalente de la commune
GHISONI	: mairie
ISOLACCIO DI FIUMORBO	: mairie
LUGO DI NAZZA	: mairie
NOCETA	: mairie
POGGIO DI NAZZA	: mairie
ROSPIGLIANI	: foyer des jeunes
SAN GAVINO DI FIUMORBO	: groupe scolaire
VEZZANI	: salle des fêtes communale

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

CANTON N°13 : GHISONACCIA

AGHIONE	: école communale
ALTIANI	: mairie
AMPRIANI	: mairie
CAMPI	: nouveau local du CCAS dénommé ancienne salle de classe au village
CASEVECCHIE	: mairie
GIUNCAGGIO	: mairie
LINGUIZZETTA	: mairie
MATRA	: mairie
MOÏTA	: mairie - salle n° 1
PANCHERACCIA	: mairie
PIANELLO	: mairie
PIEDICORTE DI GAGGIO	: mairie
PIETRASERENA	: mairie
TALLONE	: mairie
TOX	: mairie
ZALANA	: bâtiment communal - hameau Velfasca
ZUANI	: mairie (Place de l'église)

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de GHISONACCIA

CANTON N°14 : GOLO-MOROSAGLIA

AITI	: bâtiment communal
ALANDO	: mairie
ALZI	: mairie
ASCO	: mairie
BIGORNO	: nouvelle mairie
BISINCHI	: école désaffectée
BUSTANICO	: groupe scolaire du hameau "Sotano"
CALACUCCIA	: mairie
CAMBIA	: mairie
CAMPILE	: groupe scolaire
CAMPITELLO	: mairie
CANAVAGGIA	: ancienne école désaffectée - bâtiment de la mairie
CARTICASI	: mairie
CASAMACCIOLI	: nouvelle mairie - quartier Lapitrelle
CASTELLARE DI MERCURIO	: salle des fêtes - maison des loisirs
CASTIFAO	: salle communale, nouveaux locaux
CASTIGLIONE	: salle des fêtes
CASTINETA	: mairie - hameau de Soprano
CASTIRLA	: foyer communal village
CORSCIA	: salle polyvalente
CROCICCHIA	: mairie
ERBAJOLO	: mairie
ERONE	: mairie
FAVALELLO	: mairie
FOCICCHIA	: mairie
GAVIGNANO	: mairie
LANO	: mairie
LENTO	: salle multimedia
MAZZOLA	: mairie
MOLTIFAO	: salle communale
OLMO	: mairie
ORTIPORIO	: hameau de Camaré - groupe scolaire.
PENTA ACQUATELLA	: mairie
PIEDIGRIGGIO	: salle du foyer communal situé à l'entrée du village
PIETRALBA	: mairie
POPOLASCA	: mairie
PRATO DI GIOVELLINA	: mairie
PRUNELLI DI CASACCONI	: Casa Cumuna - place St Quilicus
RUSIO	: mairie
SALICETO	: mairie
SAN LORENZO	: salle des fêtes
SANT'ANDREA DI BOZIO	: mairie - hameau de Rebbia
SANTA LUCIA DI MERCURIO	: mairie
SCOLCA	: mairie (école de garçons désaffectée)
SERMANO	: bâtiment communal contigu à la salle des fêtes et à proximité de la Poste
SOVERIA	: mairie
TRALONCA	: ancienne école
VALLE DI ROSTINO	: mairie, rez-de-chaussée

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de MOROSAGLIA

CANTON N°15 : L'ILE-ROUSSE

BELGODERE	: mairie - salle polyvalente
CORBARA	: école communale
COSTA	: mairie
FELICETO	: mairie
LAMA	: salle des fêtes du bâtiment communal
MAUSOLEO	: mairie
MONTICELLO	: mairie (rez-de-chaussée)
MURO	: mairie (ancien groupe scolaire)
NESSA	: mairie
NOVELLA	: mairie
OCCHIATANA	: salle de classe
OLMI CAPPELLA	: mairie
PALASCA	: mairie place de l'église
PIGNA	: nouvelle mairie
PIOGGIOLA	: mairie
SANTA REPARATA DI BALAGNA	: salle polyvalente
SPELONCATO	: mairie
URTACA	: mairie
VALLICA	: salle de la mairie
VILLE DI PARASO	: mairie

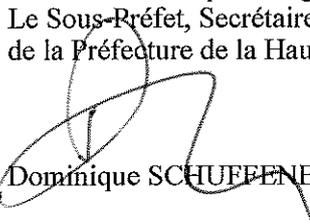
Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de L'ILE-ROUSSE.

Article 2 : Les bureaux de vote ainsi fixés serviront pour établir les listes électorales qui seront arrêtées le dernier jour de février de chaque année.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n° 2014241-0039 en date du 29 août 2014 est abrogé.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Corse, les Sous-Préfets de Calvi et de Corte, et les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Secrétaire Général
de la Préfecture de la Haute-Corse


Dominique SCHUFFENECKER